

JÉRÔME BOURBON – RIVAROL – LES CINQUANTE ANS DE LA « NOUVELLE MESSE » : UN DEMI-SIÈCLE CATAclySMIQUE

reçu d'un correspondant :

UNE AUTRE LECTURE DU DERNIER RIVAROL

Trump mis hors de cause dans l'affaire russe : un boulevard pour sa réélection ?
Comment le Système a procédé au Grand Remplacement des Gilets Jaunes
Pourquoi l'administration américaine a concédé le Golan à l'entité sioniste

RIVAROL

N°3371

« Quand les peuples cessent d'estimer, ils cessent d'obéir »

3/4/2019

HEBDOMADAIRE DE L'OPPOSITION NATIONALE ET EUROPÉENNE

Les 50 ans de la « nouvelle messe » : un demi-siècle cataclysmique

Le 3 AVRIL 1969, il y a tout juste un demi-siècle, par la « Constitution apostolique » Messae romanum, Paul VI « promulguait » officiellement « le missel roman restauré par décret du concile œcuménique du Vatican ». En fait de restauration, il s'agissait d'un nouveau rite qui rompaît de manière radicale et impressionnante avec la messe tridentine. Comme toujours avec les modernistes, on feint de défendre la tradition de l'Église, sa liturgie, sa doctrine pour mieux au final les subvertir et les détruire. Ainsi l'article 1 de la « Constitution » déclare que « le Missel romain, promulgué en 1950 par Notre Prévôtissime saint Pie VI en application d'un décret du concile de Trente, a été reçu par tout comme l'un des fruits nombreux et admirables que ce saint concile a répandus dans toute l'Église du Christ. Durant quatre siècles, non seulement il a fourni aux prêtres du rite latin le norme de la célébration de l'Eucharistie, mais encore les missionnaires l'ont répandu dans presque tout l'univers. De nombreux saints ont nourri leur vie spirituelle de ses lectures bibliques et de ses prières, dont l'impressionneur renommé pour l'essentiel à saint Grégoire le Grand, a fait l'objet d'un rite funéraire tout à fait hypothétique puisque les articles suivants ont entièrement la messe codifiée par saint Pie VI et prescrivent un nouveau rite. Paul VI se montre intraitable : la « messe de Luther » doit entrer en vigueur, de manière obligatoire, le 30 novembre 1969, premier dimanche de l'Avent. Au nom d'une pseudo-restauration, d'une fallacieuse réconciliation, de spécieuses nécessités pastorales voulues par Vatican II, loin d'être une restauration, il s'agit en réalité d'une destruction totale qui ouvre la voie à un carnage spirituel dont nous mesurons chaque jour les fruits effrayants, comme nous allons le voir. Le rite de Paul VI (qui est en réalité une synaxe et non le saint sacrifice de la messe) est en effet inséparable du « concile » Vatican II dont il est l'expression et le couronnement sur le plan liturgique. Si ce que l'on a appelé la nouvelle messe a été promulguée plus de trois ans après la fin du « concile », elle en est évidemment l'une de ses conséquences les plus effrayantes. Le « concile » a en effet entraîné



de la Croix mais celui de la Cène. C'est la doctrine de la messe- repas. Il est question d'une présence spirituelle du Christ (« Lui ou deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux ») mais nullement de la présence sacramentelle, de la présence réelle de Son Corps, de Son Sang, de Son Âme et de Sa Divinité. Dans l'optique de Vatican II, la messe (ou plutôt ce qui en tient lieu) n'est plus le renouvellement non sanglant du sacrifice du Calvaire mais un simple repas communautaire entre baptisés. Dans leur bref examen critique publié en septembre 1969, les cardinaux Ottaviani et Bacci (la brochure a en fait été rédigée pour l'essentiel par un dominicain, le père Guérard des Lauriers) se livrent à une attaque en règle, parfaitement fondée et argumentée sur le plan théologique, de la nouvelle messe de Paul VI. Le nouveau rite, concluent-ils, « s'éloigne de façon impressionnante de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXIV session du concile de Trente » ou, en « fixant les canons » a fourni « une bannière inébranlable pour toute hérésie qui s'attaquerait à l'intégrité des saints mystères ». Le nouveau rite s'éloigne radicalement de la définition catholique de la messe, considérée dans ses quatre causes : matérielle (la présence réelle), formelle (la nature sacrificielle), finale (le but propitiatoire) et efficiente (le sacerdoce du prêtre).

duit une nouvelle manière de se situer par rapport à Dieu. Prétendant que l'homme a changé, les pères conciliaires en déduisent qu'il faut aussi modifier le rapport de l'homme à Dieu en passant du théocentrisme à l'anthropocentrisme, inversion radicale des rôles : la religion n'est plus au service de Dieu mais au service de l'humanité. « L'homme est la seule créature de Dieu créée pour elle-même ». Tout sur Terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet « ose clamer la « constitution » Gaudium et spes. Et Paul VI, dans son affreux discours de clôture de Vatican II, va jusqu'à dire : « La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion — car c'en est une — de l'homme qui se fait Dieu. (...) Nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme ».

Si le dernier est la fin et le sommet de l'Église, il faut évidemment repenser toute la théologie catholique. L'Église conciliaire se définit comme un moyen, une institution (parmi beaucoup d'autres), un signe au service de l'homme. C'est la fameuse théorie de l'Église-sacrement. Jean Paul II pourra ainsi dire que « l'Église a revêtu l'homme à lui-même », ou encore que « l'homme est le chemin de l'Église ». Si tel est le cas, l'on comprend que la liturgie ait alors pour objectif de célébrer l'humanité, sujet du rite sacré et du sacerdoce. D'où les actuels retournés vers l'assemblée des fidèles dont le prêtre n'est que l'animateur, le président, la nouvelle messe n'étant pas hiérarchique mais démocratique. La première version de l'article 7 de l'institution générale (longue introduction au nouveau-missel de 1969) déclare ainsi : « La Cène dominicale est la synaxe sacrée ou le rassemblement du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur. C'est pourquoi le rassemblement de l'Église locale n'est éminemment la promesse du Christ : « Lui ou deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux ». » Est complètement évacuée la dimension sacrificielle du saint sacrifice de la messe. La célébration dite de l'eucharistie n'est plus le mémorial

de la messe est rejeté. Plus question dans cette optique de chercher à assaier Dieu, à lui donner la satisfaction que pour les dieux commis, à soulager les âmes du purgatoire. L'abandon de l'anthropocentrisme est visible dans les Églises qui sont complètement transformées, souvent de manière brutale : au maître-autel tourné vers Dieu se substitue une simple table (de cuisine ou à repasser) orientée vers l'assemblée ; le prêtre (ou ce qui en tient lieu) étant réduit au rôle d'animateur et de président d'une cinémarionne sécularisée. Les confessionnaux sont délaissés et font souvent office de placards à bascule. Les bancs de communion sont généralement démontés car il n'est plus question de

N°3371 DU 3 AVRIL 2019
www.rivarol.com
L 9240 3371 - F 4,00 €

suite de l'éditorial
en page 2

La question gravissime, la question primordiale n'est pas celle de la Messe mais celle du Sacerdoce

Un leurre total diffusé par J.Bourbon pour utiliser la nouvelle messe afin de masquer l'abolition du Sacerdoce

En affirmant que les nouveaux évêques conciliaires sont « sacrés » dans le *Novus Ordo Missae*, Jérôme Bourbon se paie la tête de ses lecteurs et contribue à entretenir une ignorance crasse et une incompetence totale sur la réforme liturgique opérée par Paul VI-Montini le 18 juin 1968 : "*des clercs "ordonnés" par des "évêques" "sacrés" dans le novus ordo missae.*"

Même le progressiste conciliaire le plus échevelé n'utiliserait pas le rite de la messe nouvelle pour prétendre « sacrer » un évêque. Non ! L'église Conciliaire a pour cela créé, de toutes pièces, un nouveau rite de consécration épiscopale **basé sur le « document fantôme » de la prétendue « Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome »**. L'église Conciliaire se réclame de ce nouveau rite et ne s'est jamais réclamée du *Novus Ordo Missae* pour consacrer l'un de ses évêques.

Jérôme Bourbon ne peut plus ignorer cette réforme liturgique du 18 juin 1968, le sujet est connu depuis sa promulgation et procède d'une connaissance élémentaire des sacrements que l'on trouve dans n'importe quel catéchisme, même conciliaire.

Il ne peut non plus ignorer le site *Rore Sanctifica*, les ouvrages de Thilo Stopka, les milliers de pages qui ont été publiées sur le sujet et les débats et les controverses publiques qui ont eu lieu, surtout depuis 2005.

De même que l'intention des créateurs de rites transparaît dans la forme de leur rite, l'intention de Jérôme Bourbon apparaît dans son article. En écrivant ces énormités et en consacrant un article focalisé et dramatisé sur le changement de rite de la messe, Jérôme Bourbon cherche à détourner l'attention du lecteur de l'abolition du Sacerdoce catholique vers le changement de son fruit : la messe.

Son but évident est de continuer à prolonger le long silence sur l'extinction du Sacerdoce, jusqu'à tant que ce dernier ait totalement été éradiqué sur la terre. Quand il ne restera plus un seul évêque valide sur terre, et alors seulement, Jérôme Bourbon prendra sa plume pour dénoncer l'invalidité du nouveau rite *Pontificalis Romani* avec force arguments et imprécations, mais alors seulement. Pas avant.

Faut-il rappeler que Jérôme Bourbon est un proche de l'ex-Anglican Mgr Williamson et qu'il en applique exactement les directives de silence et de leurre sur l'extinction du fruit de l'Incarnation, non pas la messe, mais celui qui la rend possible et valide : l'évêque au Sacerdoce valide ?

Les quelques phrases imprécises sur les « sacres » douteux voire invalides, même allusives (sans le nommer) aux études de *Rore Sanctifica*, n'ont pas de portée, car elles sont imprécises, non documentées, n'apportant aucun argument utilisable à ses lecteurs et parce que Jérôme Bourbon n'en tire aucunement les conclusions prioritaires et fondamentales qu'elles imposent.

Lettre signée